



# RECONNAISSANCE STATUT ETUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP 25-26

## ORIENTATION (à entourer) :

Type long :

Architecture d'intérieur  
Conservation et restauration  
d'œuvres d'art  
Communication visuelle et  
graphique  
Design industriel

Type court :

Bande dessinée  
Illustration  
Photographie  
Peinture  
Publicité  
Sculpture

Bloc (à entourer) : 1 – 2 – 3 – Master1 – Master2

Groupe : ....

## COORDONNÉES PERSONNELLES DE L'ÉTUDIANT :

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail personnel : \_\_\_\_\_

*(Si votre adresse mail @students.saint-luc.be est déjà activée, c'est cette dernière qui sera utilisée par notre ESA pour toutes les communications officielles. Si vous êtes candidat étudiant, c'est votre adresse renseignée ici qui sera momentanément utilisée)*

GSM personnel : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ (âge : \_\_\_\_\_)

ADRESSE DU DOMICILE LÉgal :

Rue : \_\_\_\_\_ n° : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Localité : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

### DESCRIPTION DES DIFFICULTÉS :

Veuillez décrire l'incidence de ceci sur vos études en donnant des exemples concrets :

[illegible]



## **PIÈCES JOINTES AU FORMULAIRE :**

Joindre à sa demande les documents probants tels que mentionnés à l'article 6 du décret, notamment :

- soit la décision d'un organisme public,
- soit un rapport circonstancié établi par un médecin spécialiste ou par une équipe pluridisciplinaire datant de moins deux ans au moment de la première demande d'aménagement raisonnable dans un établissement d'enseignement supérieur,
- à titre informatif, les aménagements raisonnables dont il aurait bénéficié pendant ses études secondaires,
- tout autre document.

PIÈCE 1: \_

PIÈCE 2: \_

PIÈCE 3: \_

Dates de rdv pour tests : \_\_\_\_\_

## **SUIVI DE LA DEMANDE :**

Endéans les 8 jours ouvrables de cet accusé de réception, le Service Inclusif informera l'étudiant sur la recevabilité de sa demande.

Si la demande est recevable, l'établissement dispose alors de deux mois pour notifier la reconnaissance ou non du statut d'étudiant en situation de handicap, et l'acceptation ou non de mettre en place des aménagements raisonnables. Dans les 8 jours à dater de cette dernière notification, le Service Inclusif rédige le Plan d'Accompagnement Individualisé (PAI), les parties le signent et la mise en œuvre des aménagements peut se faire.

Toutes les communications s'effectueront par **e-mail sur l'adresse @students.saint-luc.be** de l'intéressé.

Cette demande doit être remise **en main propre** au SAA.

Par la présente, je soussigné(e) (nom, prénom de l'étudiant) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ déclare que :

- Toutes les informations et documents fournis sont corrects et véritables,
- Avoir été averti que le service inclusif de l'ESA Saint-Luc peut présenter mon dossier à la commission ESH ULiège afin de recevoir un avis de spécialistes tant pour la décision d'octroi du statut d'étudiant en situation de handicap que pour définir l'impact du handicap sur la vie d'étudiant et prévoir en conséquence les aménagements raisonnables adéquats. Toutes les informations relatives à ma personne et ma pathologie échangées dans ce cadre seront soumises à la plus stricte confidentialité.
- L'étudiant autorise le service inclusif à communiquer des renseignements concernant ses difficultés aux membres du personnel de sa section ou au(x) professeur(s) concerné(s) dans la mesure strictement nécessaire à la mise en œuvre d'un aménagement propre à ses difficultés ou à sa demande expresse

**Oui / Non** (biffer)

L'étudiant demeure libre, en tout temps, de modifier sa décision par simple mail adressé au gestionnaire de son dossier au service d'accueil et d'accompagnement.

Date : \_\_\_\_\_ Signature, précédée de « *lu et approuvé* »

**CASE RÉSERVÉE AUSAA** (établi en double exemplaire, un pour l'étudiant, un pour le service inclusif)

Date de réception du dossier : \_\_\_\_\_ Signature et cachet du SAA pour accuser réception :